



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Hautes-Pyrénées

Commune : Orignac

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Saint-Martin

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint-Martin

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 24/05/2018

Étendue de la protection : inscription en totalité de l'église Saint-Martin d'Orignac

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.